

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

EDITION JANVIER 2026



# Sommaire

---

## **Édito**

p.3

## **Fonctionnement de l'ONPE**

p.4 à p.8

## **Les Groupes de Travail Thématiques**

p. 9 à .13

## **Valorisation des travaux**

p.14 à p.19

## **Annexes**

p.20 à p.24



Cela fait maintenant un an que j'ai rejoint l'ONPE en tant que coordinatrice. Même si j'avais déjà eu l'occasion de travailler avec des acteurs sociaux sur les questions de précarité, intégrer un observatoire avec une telle diversité de profils, de missions et d'approches a été une expérience complètement nouvelle.

Cette année a été dense, vivante et surtout riche en rencontres. J'ai pu vous découvrir, vous, partenaires de l'Observatoire, échanger et mieux comprendre vos enjeux et vos réalités. Ces échanges, parfois courts, parfois longs et passionnés, ont permis de tisser des liens et de construire une dynamique collective.

Parmi les temps forts, je pense notamment à notre participation aux Assises, à la proposition d'évolution du décret "Impayés", à la prolongation de GEODIP ou encore aux travaux engagés sur la précarité énergétique d'été, un sujet encore émergent mais déjà essentiel. Dans des moments incertains, il est rassurant de pouvoir s'appuyer sur une organisation solide et collective comme l'ONPE, qui intègre désormais deux collectivités : le département de la Seine-Saint-Denis et Paris.

Cette année marque une transition à plusieurs niveaux : le renouvellement de l'équipe avec le départ de Lucie et Lise-Marie, l'arrivée de Camille Bernelin et l'ouverture de la 5e période de l'Observatoire pour une durée de trois ans. Qui dit transition dit accueil de nouveaux regards et de nouvelles énergies. Et il en faut, dans une période marquée par des indicateurs de pauvreté et de précarité dans le rouge, comme l'a montré le dernier tableau de bord paru en novembre 2025. Je pense particulièrement au taux de pauvreté monétaire, au plus haut depuis 1996 selon l'INSEE.

Aujourd'hui, je suis impatiente d'ouvrir avec vous cette cinquième période. Elle s'annonce exigeante, passionnante et résolument tournée vers l'action. Et je me réjouis de continuer à avancer avec vous.

Christina Nirup, coordinatrice de l'ONPE.



# FONCTIONNEMENT ET GOUVERNANCE DE L'ONPE

# PILOTAGE DE L'OBSERVATOIRE

## LA GENÈSE

L'Observatoire National de la Précarité Énergétique est un outil d'observation et un instrument d'analyse des politiques publiques de lutte contre la précarité énergétique au service des acteurs nationaux et territoriaux. Il a été créé le 1er mars 2011 dans le cadre de la loi du 12 juillet 2010, dite Grenelle II, simultanément à l'officialisation de la définition du phénomène.

L'objectif de l'ONPE est de disposer d'une connaissance fiable et partagée du phénomène en France, dans le secteur de l'habitat en priorité, et de la mobilité.

La mise en commun et la mise en perspective des informations existantes, la production d'études, le recueil et le recoupement des données significatives, constituent des axes de travail privilégiés de l'Observatoire.

## LA GOUVERNANCE



Depuis sa création, le fonctionnement de l'Observatoire est encadré par une convention de partenariat triennale qui lie les partenaires financiers et une charte d'engagement qui lie l'ensemble des partenaires dans le projet commun de l'Observatoire.

En novembre 2025 a été signée la cinquième période de la convention de l'Observatoire (2022 - 2025).

## LA PRESIDENCE

La Présidence de l'Observatoire est assurée par le Président de l'ADEME, Sylvain Wasserman.

## LE COMITÉ STRATÉGIQUE

Le comité stratégique définit les orientations stratégiques, valide le programme de travail et le budget, veille au respect des engagements et conventions, valide l'entrée des membres.

En 2025, il est composé de 12 partenaires stratégiques, également membres du comité des partenaires.

## LE COMITÉ DES PARTENAIRES

Le comité de partenaires réunit l'ensemble des partenaires de l'ONPE dont les principaux fournisseurs d'énergie, des associations impliquées dans les domaines de la transition énergétique et écologique, l'habitat ou la lutte contre l'exclusion ainsi que les ministères de tutelle, soit 32 partenaires d'horizons différents. Deux nouveaux partenaires ont rejoint pour la cinquième convention (2025-2028) l'Observatoire Parisien de la précarité énergétique et le Département de la Seine-Saint-Denis.



*Retrouvez l'ensemble des partenaires ainsi que le panorama des travaux de l'ONPE en annexe*

# LES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES (GT)

La vie de l'Observatoire se construit autour de groupes de travail thématiques. Les partenaires sont investis dans ces GT. Lorsqu'une étude est lancée, chacun est invité à participer à la rédaction du cahier des charges, au choix des prestataires, au suivi des travaux et à la valorisation sur ses propres canaux de diffusion. Des précisions seront apportées sur ces différentes thématiques dans les pages suivantes de ce rapport.



GT DONNÉES

## *Lise-Marie Dambrine et Christina Nirup (ADEME)*

Ce GT vise à assurer le suivi du phénomène de la précarité énergétique en France et en Europe et à rendre compte des dispositifs nationaux à travers leurs évolutions dans le temps et sur le territoire national. Il valide le tableau de bord. Il a aussi travaillé sur la relecture et finalisation du tableau de bord.



GT DIAGNOSTIC TERRITORIAL

## *Pierre Taillant (ADEME)*

Ce GT vise à améliorer l'outil GEODIP qui cartographie la précarité énergétique (logement/mobilité) à destination des collectivités territoriales et des acteurs locaux. Il a proposé un webinaire sur GEODIP en avril et accueilli une nouvelle version de l'outil fin août. Il assure aussi sa promotion.



GT COMMUNICATION

## *Lucie Bonnet (ADEME)*

Ce GT vise à mener à bien des opérations de communication de l'ONPE et à valoriser ses productions. De nombreux événements, en marge de ces GT, visent également à favoriser les débats et les échanges informels entre les partenaires.

Il s'est investi dans la présence de l'ONPE aux Assises de la Transition Énergétique en juin 2025.



GT PRECARITE ENERGETIQUE D'ETE

## *Lise-Marie Dambrine (ADEME)*

Le GT Précarité énergétique d'été vise à documenter et analyser l'exposition des ménages à la surchauffe dans les logements, en lien avec le changement climatique.

Enfin, il travaille à définir des indicateurs, une définition opérationnelle et des pistes d'action pour mieux intégrer cet enjeu dans les politiques publiques.

# LE SECRÉTARIAT DE L'ÉQUIPE ONPE 2025



En 2025, comme les années précédentes, le secrétariat de l'ONPE a été assuré par l'ADEME. Christina Nirup a intégré l'ONPE en tant que coordinatrice en janvier 2025. Elle a été accompagnée par Lise-Marie Dambrine, chargée de mission, et par Lucie Bonnet, chargée de communication. Le secrétariat élargi s'est réuni trimestriellement avec les experts techniques, ainsi qu'avec Jérémy Almosni, directeur Villes et Territoires durables (remplacé depuis janvier 2026 par Simon Huffeteau), et Patrick Jolivet, directeur de la Transition juste.

Le secrétariat constitue le pivot de l'ONPE et organise l'ensemble des travaux et des échanges. Il a pour missions de proposer et de valider les cahiers des charges, de lancer les appels d'offres, de sélectionner les prestataires et de s'assurer de la bonne exécution de leurs livrables, de préparer les réunions de travail, de suivre l'avancement des livrables et des actions de communication, de rendre compte de ces travaux auprès du Comité stratégique et du Comité des partenaires, de piloter le rapport annuel, d'assurer l'organisation et l'animation du colloque national, ainsi que le suivi budgétaire et le calendrier des travaux.

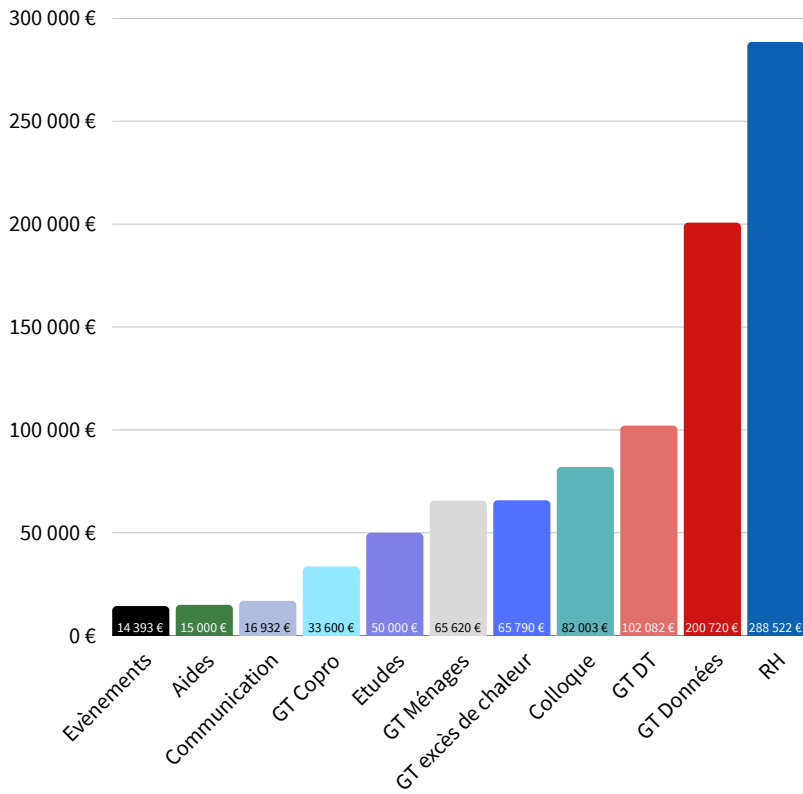
Les rendez-vous avec les partenaires sont orchestrés par le secrétariat, qui répond également aux sollicitations externes et assure la promotion de l'ONPE. L'année 2025 a été principalement consacrée à la préparation du renouvellement du partenariat pour une cinquième période, à la présence de l'ONPE aux Assises européennes de la transition énergétique et, comme chaque année, à l'élaboration du tableau de bord.

# LE BUDGET

Les dépenses totales de l'Observatoire entre 2022 et 2025 s'élèvent à 930 995 euros. L'intégralité du budget alloué pour cette période a été mobilisée, ce qui reflète une exécution budgétaire complète et conforme aux prévisions.

La cinquième période (2025-2028) s'ouvre ainsi sans reliquat, marquant un nouveau cycle financier.

Répartition des dépenses de l'ONPE entre 2022 et 2025 par poste (euros)



Les Ressources Humaines représentent le premier poste budgétaire sur la période 2022-2025. Cela traduit un modèle basé sur l'expertise humaine et une mobilisation importante des équipes pour les missions de l'ONPE.

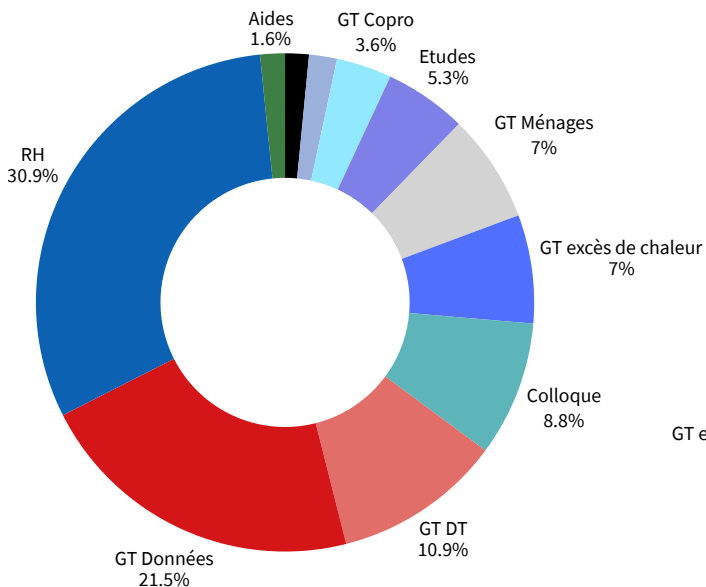
Les postes liés aux GT occupent une place structurante. Parmi eux :

- GT excès de chaleur : 63 750 € en 2025, un niveau élevé ;
- GT Données et GT Diagnostic Territorial représentent également des parts significatives dans la comparaison 2022-2025.

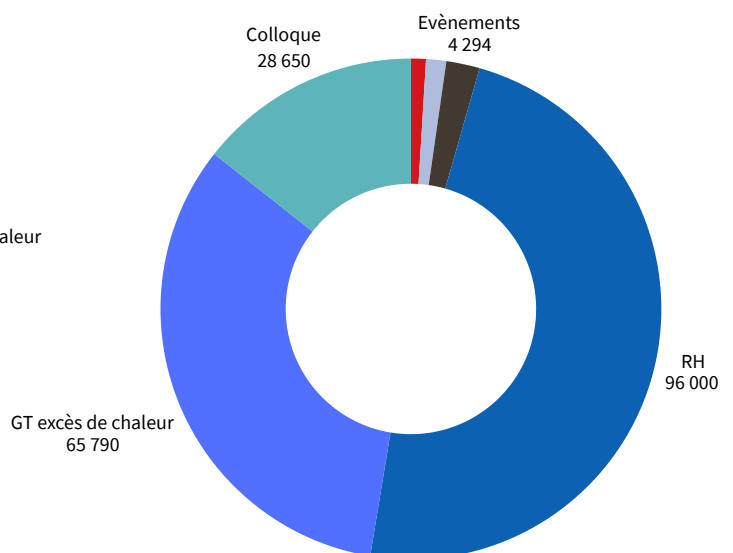
Les dépenses de communication (avec le Colloque) représentent le 3ème poste de dépense, sans compter l'ETP communication.

Cette tendance illustre la volonté de renforcer la diffusion des travaux, la pédagogie et l'animation des réseaux autour de la lutte contre la précarité énergétique.

Répartition des dépenses de l'ONPE par poste entre 2022 et 2025 par poste (%)



Répartition des dépenses de l'ONPE en 2025 par poste





---

# LES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

# GT DONNÉES : LE TABLEAU DE BORD DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



## LES VISÉES DU TABLEAU DE BORD

Le tableau de bord, édité annuellement par l'ONPE (18 novembre 2025) synthétise les principales données existantes en matière de précarité énergétique. Il est coordonné par l'ADEME en lien avec plusieurs prestataires dont Énergies Demain pour l'analyse de données et Original qui a fait la maquette. C'est le document de référence de l'Observatoire.

### Le tableau de bord vise quatre objectifs :

- Quantifier et qualifier la précarité énergétique en France
- Comprendre les facteurs et impacts de la précarité énergétique des ménages
- Suivre les dispositifs financiers nationaux de lutte contre la précarité énergétique
- Donner un aperçu du phénomène en Europe et comparer les indicateurs de précarité énergétique en France avec des pays européens

Les données présentées dans ce document correspondent aux informations les plus récentes disponibles à la date de publication. Les chiffres clés sont édités à chaque version du tableau de bord, c'est un document à part entière.

Il a fait l'objet d'un webinaire le 5 décembre, où Jennifer Daude, d'Énergies Demain, maître d'oeuvre du tableau a pu expliquer la construction et les natures d'indicateurs. Tristan Loisel, CGDD a fait un zoom sur l'indicateur de Taux d'Effort Énergétique. Des échanges riches ont conclu ce webinaire avec presque 300 participants présents.

[Tableau de bord 2025](#)

[Infographies 2025](#)

## QUELQUES MOTS SUR L'ENQUÊTE DE JENNIFER

**Depuis neuf ans, Jennifer Daude, directrice associée du bureau d'études Énergies Demain, assure le recueil des données et la construction du tableau de bord de l'ONPE.**

Cette année, dans le cadre d'une reprise d'études, elle a consacré son travail de recherche à la question suivante : « Comment les acteurs et actrices s'approprient-ils un outil de gestion ? », en l'appliquant spécifiquement au tableau de bord de l'Observatoire.

Parmi les dimensions analysées, elle s'est notamment intéressée à la manière dont la diversité des profils d'acteur·rices influence l'appropriation du document, ainsi qu'à l'évolution de l'usage de l'outil par ses lecteur·rices historiques.

Son étude met en lumière les pratiques différenciées d'interprétation, de mobilisation et d'intégration du tableau de bord selon les publics. Elle formule également plusieurs pistes d'amélioration visant à mieux prendre en compte ces usages dans les prochaines éditions du tableau de bord, afin de renforcer sa lisibilité, son utilité opérationnelle.

# LES TRAVAUX LIÉS À L'EXCÈS DE CHALEUR DANS LES LOGEMENTS



Depuis plusieurs années, **la question de l'excès de chaleur dans les logements a émergé comme un enjeu croissant dans l'analyse de la précarité énergétique**. Longtemps concentrés sur l'hiver et la difficulté à se chauffer, les politiques publiques et les outils d'observation n'avaient que marginalement intégré les effets des fortes chaleurs sur les conditions de vie des ménages, alors même que les vagues de chaleur deviennent plus fréquentes, plus longues et plus intenses sous l'effet du changement climatique.

Dans ce contexte, **l'ONPE a engagé dès 2023 des travaux spécifiques pour documenter la surchauffe dans les logements, parfois qualifiés de « logements bouilloires »**. En 2024, une étude approfondie, menée avec le bureau d'étude Auxilia, a permis de caractériser les déterminants de cette forme émergente de vulnérabilité : qualité thermique insuffisante du bâti, absence de protections solaires, ventilation inadaptée, exposition à un environnement urbain dense et présence d'îlots de chaleur urbains. L'étude a également mis en évidence que la précarité énergétique d'été touche particulièrement les ménages les plus modestes, les habitants de logements sociaux, les personnes résidant aux étages élevés et certains publics vulnérables tels que les personnes âgées, les enfants ou les personnes isolées.

En 2025, ces travaux ont été complétés par la rédaction d'une **note dédiée aux liens entre précarité énergétique et santé**. Celle-ci met en lumière les effets sanitaires associés à l'exposition prolongée à la chaleur dans le logement : aggravation de pathologies cardiovasculaires ou respiratoires, fatigue chronique, déshydratation, troubles métaboliques, diminution de la qualité du sommeil et impacts significatifs sur la santé mentale. Cette approche santé renforce la nécessité d'intégrer les enjeux climatiques et thermiques dans les politiques d'habitat et de prévention sanitaire. Une proposition d'une définition opérationnelle de la précarité énergétique d'été a été adoptée par les partenaires.

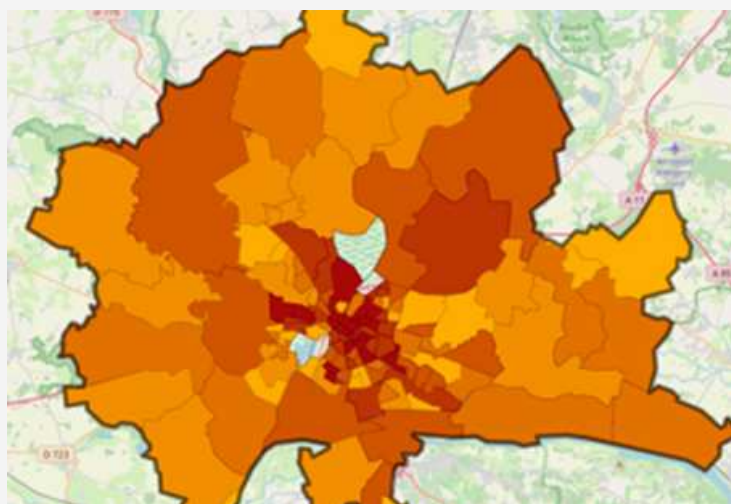
En 2026, les travaux se poursuivent avec **plusieurs directions prioritaires** : identifier des indicateurs robustes pour en permettre le suivi au long cours, documenter les effets sociaux différenciés de la surchauffe sur la santé, notamment sur les personnes présentant une fragilité physiologique ou sociale (personnes âgées, ménages modestes, locataires de logements collectifs, habitants exposés aux îlots de chaleur urbains).

Depuis 2021, l'ONPE pilote **GEODIP, un outil de cartographie conçu pour accompagner les acteurs territoriaux** – collectivités, agences de l'énergie, agences d'urbanisme, opérateurs publics et parapublics – dans l'analyse de la précarité énergétique liée aux dépenses d'énergie du logement et à la mobilité. Cet outil permet de visualiser les inégalités territoriales, de soutenir les diagnostics locaux et de faciliter la mise en œuvre de politiques publiques ciblées.

**En 2024, une version enrichie de GEODIP a été publiée. Développée par le RARE, avec le soutien de l'ONPE et du Ministère des Solidarités (DIPLP), elle intègre de nouvelles données, une ergonomie améliorée et des fonctionnalités renforçant l'usage opérationnel de l'outil.** GEODIP propose une lecture multi-échelle de la précarité énergétique grâce à six niveaux territoriaux : France entière, régions, départements, EPCI, communes et maille IRIS.

La poursuite du développement et de la maintenance de GEODIP en 2026 a été rendue possible grâce à l'engagement financier d'ENGIE et d'EDF, qui ont accepté de soutenir le RARE aux côtés de l'ADEME, permettant ainsi de prolonger le financement et l'exploitation de l'outil pour 18 mois supplémentaires.

L'année 2026 constituera une étape stratégique, avec pour objectif de consolider un modèle de financement pérenne garantissant la stabilité du dispositif, sa mise à jour régulière et son évolution au regard des besoins des acteurs de terrain et des enjeux de transition énergétique.



## GEODIP agit sur 6 niveaux territoriaux :

- France
- Régions
- Départements
- EPCI
- Communes
- Maille IRIS

**Plaquette GEODIP**

# ATELIER IMPAYÉS D'ÉNERGIE

## AVANCEMENT

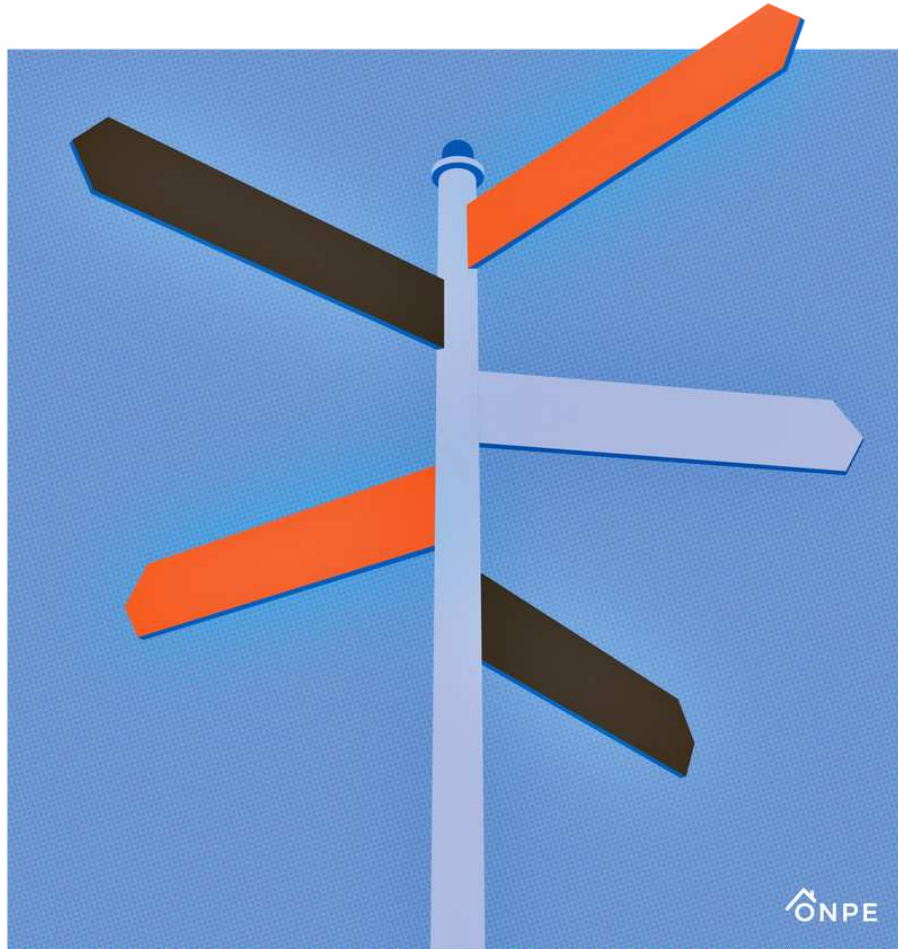
Depuis avril 2024, un travail collectif a été engagé par l'ONPE avec EDF, TotalEnergies, ENGIE, le Médiateur national de l'énergie, l'UNCCAS et le réseau RAPPEL afin d'améliorer les fichiers de signalement des impayés d'énergie transmis par les fournisseurs aux services sociaux. Ce chantier répond à une difficulté largement constatée sur le terrain : les listes actuelles restent peu exploitables en raison de formats hétérogènes, les adresses mails des CCAS ou services départementaux ne sont pas toujours à jour, et il est parfois difficile de contacter les ménages concernés.

Un webinaire organisé le 15 mars 2024 a permis de partager les constats initiaux avec les acteurs concernés. Dans la continuité, un groupe de travail du réseau RAPPEL, réunissant des professionnels de terrain, a été mandaté pour préciser les besoins opérationnels et identifier des pistes d'amélioration, notamment en lien avec le décret du 13 août 2008.

En 2025, ces travaux ont été consolidés et formalisés collectivement. **Une note de propositions d'évolution du décret de 2008, fondée sur les retours d'expérience des acteurs sociaux et des fournisseurs, a été finalisée et transmise à la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC).** Cette note vise à rendre le système plus efficace pour permettre une détection plus précoce des situations d'impayés et faciliter la mobilisation des aides et autres actions. Le Ministère s'est emparé de la proposition et l'a enrichi fin novembre. Les membres se sont réunis pour apporter des réponses aux propositions de la DGEC, pour partie collectivement par l'ONPE et pour partie individuellement, selon les enjeux spécifiques de leur organisation.



[Les ressources du RAPPEL sur l'usage des fichiers impayés](#)



---

# COMMUNICATION

VALORISATION DES TRAVAUX  
EN EXTERNE ET EN INTERNE

# LES INTERVENTIONS DE L'ONPE

L'ONPE est régulièrement sollicité pour **apporter son expertise sur la précarité énergétique, et participer à des rencontres nationales.**

Avril	Conseil d'administration de la Fondation Macif	Christina Nirup
Octobre	Les rencontres nationales de l'habitat privé de l'ANAH	Christina Nirup
Octobre	Echange avec le ministère québécois (Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs)	Christina Nirup
Octobre	Colloque de l'APPA sur GEODIP	Pierre Taillant
Novembre	Journée du Rappel, intervention en plénière d'ouverture et co-animation d'un atelier sur la Précarité énergétique d'été	Christina Nirup et Lise-Marie Dambrine
Novembre	Union Française de l'Electricité (UFE), rencontre des associations de consommateurs	Christina Nirup
Novembre	Webinaire AMORCE sur la lutte contre la précarité énergétique	Christina Nirup
Novembre	Observatoire Parisien de la Précarité énergétique	Christina Nirup

## COMMUNICATION EXTERNE

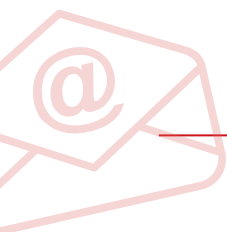


### | SITE INTERNET DE L'ONPE

Au cours de l'année 2025, le site internet a continué d'être régulièrement alimenté avec les actualités des différents partenaires, permettant de maintenir une information à jour. Des améliorations ont également été apportées pour faciliter la navigation, et améliorer la lisibilité et l'accessibilité.

Sur la période allant de janvier à novembre 2025, le site a comptabilisé 13 070 visiteurs uniques, contre 7 939 sur la même période en 2024 **(+65%)**, **témoignant d'une progression significative de la fréquentation**. Par ailleurs, 2 717 téléchargements ont été enregistrés en 2025, contre 1 737 en 2024 **(+56%)**.

Les pages les plus consultées au cours de l'année sont celles dédiées à GEODIP, au tableau de bord, ainsi qu'aux actualités.



## | LES CAMPAGNES EMAILING

En 2025, **13 campagnes d'emails ont été réalisées et envoyées** à la liste de diffusion de l'ONPE (2 600 abonnés), également auprès du réseau des partenaires de l'ONPE, et aux différents contacts inscrits aux évènements comme le colloque ou les webinaires. **En 2025, le taux d'ouverture moyen des campagnes emailing atteint 39,3%**, en nette progression par rapport à 2024 (29%), confirmant une amélioration de l'engagement des destinataires.

## | AETE 2025

**Lors des AETE 2025 à Strasbourg les 24 et 25 juin 2025, pour la première fois, un espace entièrement dédié à la précarité énergétique a été mis en place. Cet espace de 24 mètre carré a réuni plus d'une dizaine de partenaires de l'ONPE, mobilisés autour de cette thématique.**

Destiné en priorité aux collectivités, aux élus et aux acteurs de terrain, il a permis de valoriser les ressources et initiatives existantes. Cet espace de conférence a accueilli plus de 90 visites sur les deux journées, témoignant de l'intérêt croissant pour ces enjeux.



Cette première édition de l'espace dédié à la précarité énergétique a été **une réelle réussite**. La présence conjointe de plus d'une dizaine de partenaires du réseau de l'ONPE a permis de créer une dynamique collaborative forte, de valoriser les expertises de chacun et de renforcer la visibilité des actions menées sur le terrain.

- **La diversité des profils présents (collectivités, élus, structures associatives, etc.)** confirme la pertinence de proposer cet espace lors d'un événement national tel que les Assises.
- **L'emplacement du stand, dans une zone de passage stratégique** à proximité de l'entrée, a fortement contribué à sa visibilité et à sa fréquentation. Ce positionnement, plus attractif qu'une salle fermée, a permis de capter un public large, parfois même non ciblé initialement.

**22**  
intervenants

**8**  
ateliers

**Plus de 90**  
visiteurs

**10**  
partenaires  
valorisés

## JANVIER

**Événement** : Atelier sur la vision de l'ONPE - **38 participants**

**Publication** : Rapport d'activité 2024 de l'ONPE

## MARS

**Publication** : Les actes du colloque 2024 de l'ONPE

## JUIN

**Événement** : Animation du quartier de la précarité énergétique aux Assises Européenne de la Transition Energétique de Strasbourg - **+ de 90 visiteurs sur 2 jours**

## SEPTEMBRE

**Événement** : Webinaire GEOODIP V2 - **329 participants**

## OCTOBRE

**Publication : Article** : *Des millions de Français touchés par la précarité énergétique avec une répartition territoriale contrastée* - Cahier des territoires avec Sylvain Bessonneau, ingénieur au service bâtiment et Lise-Marie Dambrine

## NOVEMBRE

**Publication** : Tableau de bord et infographies de la précarité énergétique 2025, de nombreuses retombées dans les médias audio-visuels et presse.

## DÉCEMBRE

**Événement** : Webinaire de présentation des résultats du tableau de bord - **270 participants**



### | LA NEWSLETTER INTERNE



En 2025, **deux newsletters ont été envoyées** (en avril et en septembre). Elles visent à informer les partenaires de l'ONPE des avancées de chaque groupe de travail (GT), de l'actualité de l'ONPE, des événements à venir, ainsi que des départs et arrivées au sein des structures partenaires.

Cette newsletter est envoyée à environ 117 personnes. Le taux d'ouverture moyen s'établit à 25,55%, en baisse par rapport à 2024 (35,5 %) mais restant proche des standards attendus. Le taux de réactivité atteint 18,2 %, légèrement inférieur à celui de 2024 (21,2 %) tout en demeurant conforme aux niveaux de référence. Enfin, le taux de clics progresse à 4,55 %, en deçà de celui de 2024 (8,08 %), et reste au-dessus du seuil recommandé de 3 %.

### | LE RENDEZ-VOUS DES PARTENAIRES



Inauguré en 2022, **ce rendez-vous offre l'opportunité à un partenaire de l'ONPE ou un invité extérieur de présenter son engagement dans la lutte contre la précarité énergétique et favorise l'interconnaissance, le partage de données, de contacts et d'expériences.** Il est organisé en visioconférence et dure une heure, dont une partie est consacrée aux échanges. Il réunit en moyenne une trentaine de participants.

### En 2025, nous avons accueilli :

13/03/2025

**ADEME**

25 participants

- **Patrick Jolivet**, Directeur à la Transition Juste, ADEME
- **Sylvain Bessonneau**, Ingénieur Expert, Servie Bâtiment,
- **Cécile Gracy**, Experte enjeux sociaux de la rénovation, Service Bâtiment

20/06/2025

**CGDD**

29 participants

Présentation du cahier Thema consacré aux effets du bouclier tarifaire

- **Elise Martin**, Chargée de mission CGDD

02/07/2025

**TOTALENERGIES**

28 participants

- **Cédric Belloir**, Directeur Opérations Clients
- **Florence Verkarre**, Responsable Solidarité France & Back-Office Paiement
- **Matthieu Marchand**, Responsable Recouvrement et solidarité

24/10/2025

**RDV les inégalités de chaleur**

26 participants

- **Malou Allagnat**, paysagiste et docteure en géographie sociale.

# TÉMOIGNAGES DES PARTENAIRES DE L'ONPE



*Pour Enedis, cette action [la participation aux Assises] est clairement l'une des plus grande réussite (avec le Colloque) de la 4e convention ! Bravo - c'est exactement les attentes que nous avons dans le cadre de ce partenariat avec l'ONPE : porter ensemble la voix de la précarité énergétique : du diagnostic, des statistiques et de l'état des lieux, jusqu'aux solutions et l'identification des acteurs*

**Pauline Wissocq - Enedis**

*Les deux séances de préparation en amont avec vous et vos équipes m'ont été très utiles pour axer sur cet objectif d'échanges avec la salle, et en effet c'était très riche en appropriation par le public, et a généré des échanges intéressants adaptés à la problématique (confort été) et à nos publics (modestes). Merci donc à vous et vos équipes Ademe et ONPE.*

**Kamel Sadki - Geres**

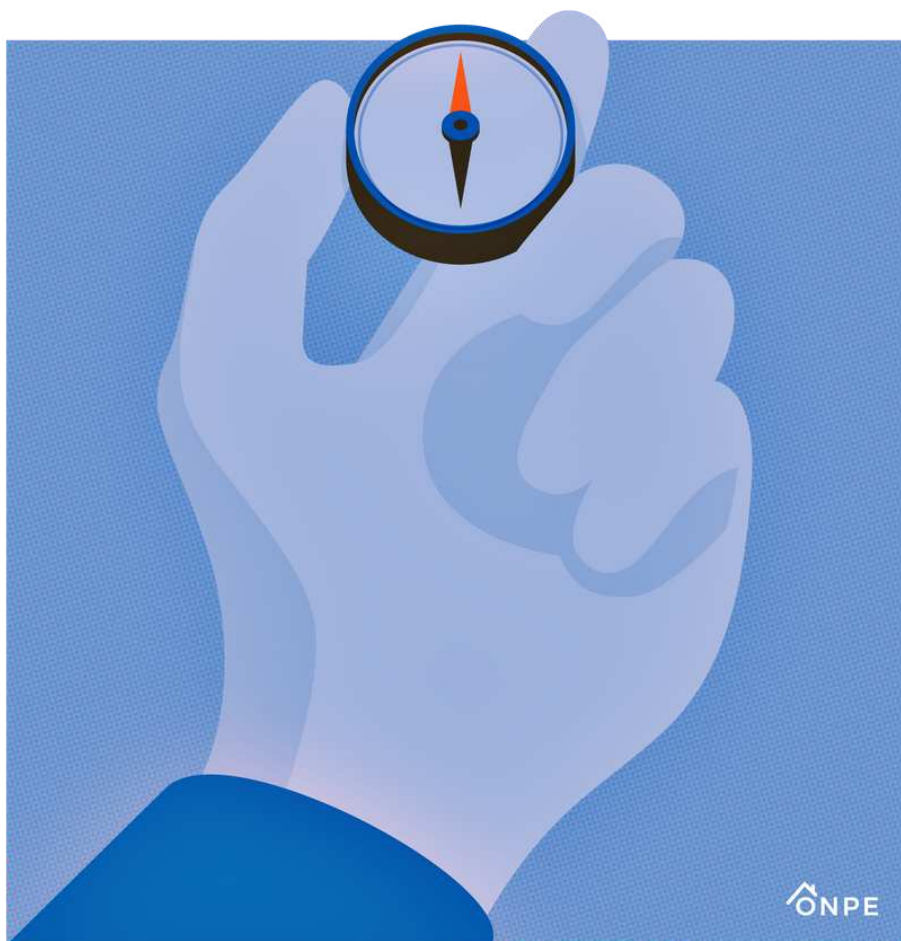
*Nous sommes ravis d'être intervenus pour présenter le dispositif Bricobus. Les échanges ont été très riches et notre démarche a suscité beaucoup de curiosité des personnes présentes.*

**Julie Grzyb - Association Nationale des Compagnons Bâisseurs**

*L'ONPE offre un espace unique pour partager des données, comparer les pratiques territoriales et accéder à des outils communs. Rejoindre ce réseau est une opportunité pour consolider nos analyses, améliorer nos dispositifs d'accompagnement et nourrir les travaux de l'Observatoire de la précarité énergétique à Paris. Nous aurons également à cœur d'alimenter l'ONPE avec nos résultats opérationnels, dans l'espoir d'inspirer et d'embarquer d'autres territoires dans cette même dynamique*

**Karine Marin- Roguet, Observatoire Parisien de la Précarité Énergétique**





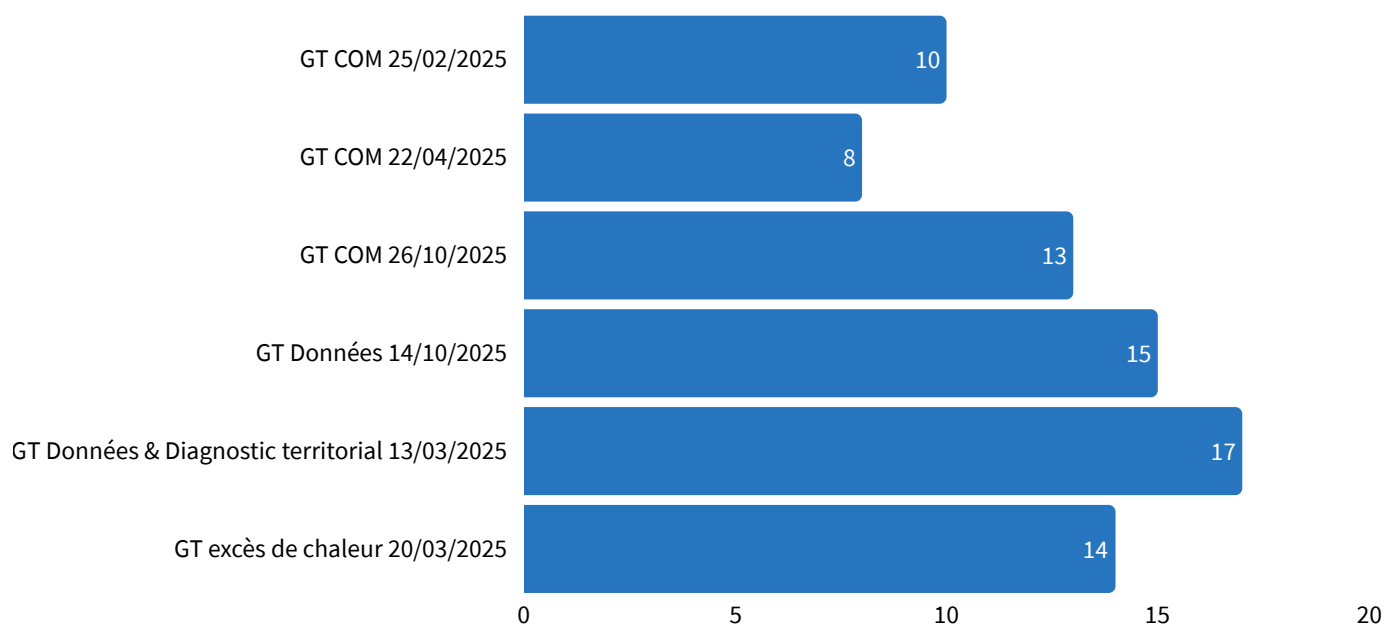
---

# ANNEXES

# LES PARTENAIRES DE L'ONPE



## PARTICIPATION DES PARTENAIRES AUX GROUPES DE TRAVAIL EN 2025



Cet ouvrage a été coordonné et rédigé par Lise-Marie Dambrine (ADEME) et Christina Nirup (ADEME) avec le support de Lucie Bonnet (ADEME), pour la mise en page.

**Contactez l'ONPE :**  
**[contact@onpe.org](mailto:contact@onpe.org)**

